



**Conseiller(ère) en services adaptés et à la vie étudiante (projet spécifique)
2e affichage**

Identification du poste
Titre d'emploi Conseiller(ère) en services adaptés et à la vie étudiante (projet spécifique) 2e affichage
Numéro de référence P-17-0240
Direction Direction des études et des services éducatifs
Service Vie étudiante
Affichage
Début d'affichage : 2017-08-17
Fin d'affichage : 2017-08-25
Le Cégep de Matane souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les handicapés, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.
Le Cégep de Matane requiert les services d'une conseillère ou d'un conseiller en services adaptés et à la vie étudiante, pour un projet spécifique d'une durée d'une année.
Entrée en fonction prévue : Septembre 2017
Description du poste Sous l'autorité de la directrice des études, la conseillère ou le conseiller en services adaptés intervient auprès des étudiants qui vivent avec une limitation fonctionnelle, soit sensorielle, motrice, organique, neurologique ou un trouble de santé mentale ou d'apprentissage ainsi qu'auprès des intervenants qui accompagnent ces étudiants. Les emplois de conseillère ou de conseiller en services adaptés comportent des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation et de conseil relatifs aux étudiantes et étudiants en situation de handicap. Elle ou il collabore à la planification, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de l'organisation et de l'offre de service à ces étudiantes et étudiants, en plus d'assurer des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages. Dans le cadre de la vie étudiante, l'emploi comporte plus spécifiquement des fonctions de planification, d'implantation, de développement, d'animation, de gestion et d'évaluation de programmes d'activités relatifs à la vie étudiante en lien avec les orientations institutionnelles, le plan stratégique et le plan de réussite du Collège, notamment dans les secteurs de la vie socioculturelle, des sports et du plein air, de la vie économique et de la vie communautaire.

Quelques attributions caractéristiques relatives aux services adaptés :

La conseillère ou le conseiller en services adaptés participe au dépistage des étudiantes ou étudiants vivant des difficultés. Elle ou il procède à l'évaluation des besoins et des forces des étudiantes ou étudiants qui demandent des services ou qui lui sont référés par les enseignantes ou enseignants ou autres intervenantes ou intervenants. Elle ou il recueille de l'information, les rencontre individuellement ou en groupe, utilise les outils appropriés et au besoin, les dirige vers d'autres ressources spécialisées du Collège.

Elle ou il assiste l'étudiante ou l'étudiant en situation de handicap dans le développement de son autonomie et favorise l'utilisation de ses ressources personnelles pour faire face à une situation problématique. Elle ou il établit des plans d'intervention, s'assure de leur mise en oeuvre, y apporte les ajustements nécessaires et propose des recommandations ou des accommodements. Elle ou il veille à ce que l'environnement, les outils pédagogiques et technologiques soient adaptés et propose des stratégies afin de favoriser leur apprentissage, leur persévérance et leur réussite.

Elle ou il assiste, conseille l'enseignante ou l'enseignant dans ses interventions pédagogiques et relationnelles après des étudiantes ou étudiants concernés, explique les mesures d'accommodement envisagées et convient de leur application.

Elle ou il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire. Elle ou il constitue et tient à jour le dossier des étudiantes et étudiants en situation de handicap en ce qui concerne son secteur.

En collaboration avec les autres intervenantes ou intervenants concernés, elle ou il développe et anime des activités qui favorisent le cheminement personnel et scolaire de l'étudiant ou de l'étudiante en situation de handicap.

Elle ou il planifie et organise des activités de sensibilisation et d'information de la communauté.

Au besoin, elle ou il réfère l'étudiante ou l'étudiant à d'autres professionnels ou organismes tels les centres de santé et de services sociaux et les organismes communautaires et s'assurer du suivi du dossier avec ceux-ci.

Quelques attributions caractéristiques relatives à la vie étudiante :

La conseillère ou le conseiller à la vie étudiante évalue, avec les étudiantes et les étudiants et autres personnes intervenantes, les besoins d'activités du milieu dans une perspective de développement intégral de l'étudiante ou de l'étudiant. Elle ou il établit des programmes d'activités en utilisant de façon optimale les ressources du Collège et du milieu.

Elle ou il met en place, avec les autres personnes intervenantes du Collège, un environnement susceptible de favoriser le développement intégral de l'étudiante ou de l'étudiant et assure auprès de celle-ci et de celui-ci, une fonction d'accueil, de conseil et de référence, notamment auprès des organismes extérieurs.

Elle ou il voit au fonctionnement et à la réalisation de différents programmes et activités pour les étudiantes et les étudiants de même que pour les clientèles spécifiques, notamment les groupes ethniques et les personnes handicapées.

<p>Elle ou il assure l'encadrement et l'assistance nécessaire aux projets de vie étudiante tant au niveau des personnes ressources que des étudiantes et étudiants.</p> <p>Elle ou il contribue au choix des axes d'intervention et des priorités d'action ainsi qu'à l'évaluation périodique ou annuelle de l'atteinte des objectifs.</p> <p>Elle ou il peut être appelé à gérer le budget alloué par le Collège à son ou ses secteurs d'activité.</p>
<p>Exigences Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en enseignement en adaptation scolaire, orthopédagogie, psychopédagogie, travail social.</p>
<p>Test requis Test de français</p>
<p>Remarques Si votre expérience professionnelle a évolué depuis votre dernière visite, nous vous invitons à joindre votre curriculum vitae afin de faire valoir l'ensemble de votre cheminement professionnel.</p> <p>Notez que la lettre de présentation est obligatoire. Veuillez donc joindre votre lettre, SVP.</p> <p>Si vous postulez d'un appareil mobile (téléphone intelligent, tablette), vous recevrez un courriel d'accusé réception vous demandant d'aller mettre à jour votre dossier en déposant votre CV afin que votre candidature soit prise en considération.</p> <p>Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.</p>
<p>Détails du poste</p>
<p>Catégorie d'emploi Personnel professionnel</p>
<p>Lieu de travail Cégep de Matane</p>
<p>Statut de l'emploi Projet spécifique temps complet</p>
<p>Durée de l'emploi prévue 1 an</p>
<p>Horaire de travail Du lundi au vendredi, 35 heures par semaine</p>
<p>Échelle salariale 42907.00\$ - 78992.00\$</p>